

Luttons contre le doryphore

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **71 (1942)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lavée, étuvée, séchée. Les portes de la maison sont dotées « d'espions » électriques qui enregistrent le moindre bruit. Au porche d'entrée, un tableau de distribution joue le rôle de concierge ; des appareils de signalisation annoncent l'arrivée du courrier ; des avertisseurs d'incendie installés dans toutes les pièces sont prêts à donner l'alarme. Bref, on ne pouvait rêver il y a près d'un demi-siècle d'une maison pareille, unique en son genre, et l'on comprend qu'elle ait fait parler d'elle un peu partout.

Fantaisies d'hier, réalités pratiques d'aujourd'hui... car maintenant la villa de Troyes ne serait plus un objet d'émerveillement exceptionnel. De nos jours, d'humbles ménages sont électrifiés et personne ne s'en étonne. Mais qu'en sera-t-il dans cinquante ans et nos petits neveux ne souriront-ils pas à leur tour de « notre » confort moderne ?

Luttons contre le doryphore

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'intéressante publication de M. Marcel Joray : *Le doryphore*, ravageur de la pomme de terre. L'ouvrage est illustré de dessins et de photographies, ainsi que d'une superbe planche en quadrichromie du peintre P. A. Robert. De la préface du professeur Jean G. Baer, nous tirons les lignes suivantes :

« Voici une publication qui vient à son heure, à un moment où le ravitaillement de notre pays en pommes de terre est devenu un problème de solidarité nationale que toute personne possédant un peu de terrain est appelée à résoudre. L'auteur a su allier ses recherches personnelles et son expérience aux observations faites ailleurs et il en est résulté ce petit guide à l'usage de chacun. Nous souhaitons de voir cet ouvrage largement répandu dans nos écoles, auprès des associations agricoles et des autorités de nos communes. Chacun y trouvera, sans difficulté, le moyen d'organiser la lutte contre l'envahisseur ; il comprendra pourquoi cette lutte doit être entreprise à des époques déterminées en rapport avec le cycle vital de l'insecte. Celui qui veut vaincre un ennemi doit d'abord l'étudier pour le connaître et l'excellent guide de M. Marcel Joray lui en fournira le moyen. »

La plaquette, élégamment présentée, est en vente au prix de 1 fr. 50, dans toutes les librairies et chez l'auteur, à la Neuveville.

Une nouvelle revue *Pro Infirmis* va paraître sous peu ; nous la recommandons à nos lecteurs qui trouveront là de quoi satisfaire leur curiosité et puiseront dans les pages de cette publication de nombreux et utiles renseignements qui feront mieux comprendre le but que se propose cette association éminemment charitable. (*Réd.*)

Pro Infirmis

Une nouvelle revue mensuelle, organe de l'Association suisse « Pro Infirmis », va paraître le 1^{er} juillet, avec l'autorisation du Département fédéral de Justice et Police. Elle portera le titre *Pro Infirmis*.